

La Banque Nationale divulgue ses résultats du premier trimestre 2010

L'information financière fournie dans le présent communiqué est basée sur les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour le premier trimestre terminé le 31 janvier 2010. On peut obtenir de l'information additionnelle sur la Banque Nationale du Canada, y compris la notice annuelle, dans le site web de SEDAR : www.sedar.com et dans celui de la Banque : www.bnc.ca. Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars.

Faits saillants :

- Bénéfice net de 215 M\$ au premier trimestre 2010, par rapport à un bénéfice net de 69 M\$ au premier trimestre 2009;
- Bénéfice dilué par action de 1,22 \$ au premier trimestre, par rapport à un bénéfice dilué par action de 0,36 \$ au trimestre correspondant de 2009;
- Règlement de 75 M\$ dans le cadre d'une entente touchant toute l'industrie du papier commercial adossé à des actifs;
- Ratio des fonds propres de catégorie 1 de 12,5 % au 31 janvier 2010 comparativement à 10,7 % au 31 octobre 2009.

Faits saillants excluant les éléments particuliers ⁽¹⁾ :

- Bénéfice net de 268 M\$ au premier trimestre 2010, en hausse de 6 % par rapport à un bénéfice net de 253 M\$ pour la même période en 2009;
- Bénéfice dilué par action de 1,55 \$ au premier trimestre 2010, par rapport à 1,51 \$ au trimestre correspondant de 2009, en hausse de 3 %;
- Rendement des capitaux propres de 18,0 %.

(1) Le mode de présentation de l'information est expliqué en détail à la page 5.

MONTREAL, le 25 février 2010 – La Banque Nationale annonce un bénéfice net de 215 M\$ au premier trimestre de l'exercice 2010, par rapport à un bénéfice net de 69 M\$ réalisé au premier trimestre 2009. Le bénéfice dilué par action atteint 1,22 \$ contre 0,36 \$ au trimestre correspondant de 2009. Les résultats du trimestre comprennent une sanction administrative relative au papier commercial adossé à des actifs (PCAA) pour un montant de 75 M\$, des charges liées à la détention de PCAA d'un montant de 3 M\$, déduction faite des impôts, ainsi qu'un renversement d'une provision pour éventualités fiscales d'un montant de 25 M\$. Au premier trimestre 2009, la Banque avait enregistré des charges relatives au PCAA de 184 M\$, déduction faite des impôts.

En excluant les éléments particuliers, le bénéfice net du premier trimestre 2010 aurait été de 268 M\$ comparativement à 253 M\$ au premier trimestre 2009, soit une augmentation de 6 %. Le bénéfice dilué par action aurait atteint 1,55 \$, par rapport à 1,51 \$ au trimestre correspondant de 2009, en hausse de 3 %.

« Les résultats du premier trimestre 2010 reflètent une bonne croissance du volume de prêts, la qualité du portefeuille de crédit et la contribution soutenue du secteur des marchés financiers. Avec un ratio de capital de base de 12,5 % au 31 janvier 2010, nous avons amplement de capital pour poursuivre à bon rythme notre plan de transformation *un client, une banque*. Depuis un an, plusieurs nouveaux employés ont été embauchés et nous continuons le déploiement de nombreuses initiatives pour améliorer nos systèmes opérationnels et notre réseau de succursales », a déclaré le président et chef de la direction, Louis Vachon.

Résultats sectoriels

Particuliers et entreprises

La contribution du secteur Particuliers et entreprises atteint 256 M\$ au premier trimestre 2010, en augmentation de 10 M\$ ou 4 % comparativement au trimestre correspondant de 2009. Le bénéfice net a connu une hausse de 2 % pour s'établir à 139 M\$ au trimestre. Le revenu total du secteur a progressé de 24 M\$ pour atteindre 593 M\$. Le revenu net d'intérêts du secteur Particuliers et entreprises a progressé de 16 M\$ pour s'établir à 372 M\$ pour le trimestre. La croissance provient de la bonne progression du volume des prêts, particulièrement au chapitre des prêts à la consommation. Cette croissance a été atténuée par l'affaiblissement de la marge bénéficiaire, qui atteint 2,52 % au premier trimestre 2010, par rapport à 2,59 % au même trimestre en 2009. La diminution est surtout due à la baisse de la marge sur les dépôts. Néanmoins, la marge bénéficiaire connaît une hausse par rapport au trimestre précédent où elle atteignait 2,46 %.

Le revenu total des Services aux particuliers a progressé de 26 M\$ pour atteindre 405 M\$ surtout en raison de l'augmentation du volume des prêts et dépôts partiellement contrebalancée par un rétrécissement des marges bénéficiaires. La diminution de la marge bénéficiaire sur les dépôts est partiellement contrebalancée par l'amélioration de la marge bénéficiaire sur les cartes de crédit. La croissance des revenus autres que d'intérêts provient surtout des frais sur refinancement anticipé de prêts et des commissions de suivi liées aux produits de gestion de patrimoine. La diminution du revenu total des Services aux entreprises est de 2 M\$, principalement attribuable à la baisse des revenus de change atténuée par la hausse des commissions sur prêts et acceptations.

Les charges d'exploitation du secteur Particuliers et entreprises ont atteint 337 M\$ au premier trimestre 2010, en hausse de 14 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2009, principalement en raison des investissements importants pour améliorer la force de vente, notamment l'embauche de personnel dans le réseau de succursales. Le ratio des charges d'exploitation sur le revenu demeure néanmoins inchangé à 57 % pour le premier trimestre 2010 comparativement au trimestre correspondant de 2009. Les dotations aux pertes sur créances du secteur sont en hausse de 9 M\$ pour un total de 54 M\$, surtout en raison de pertes sur créances plus élevées pour les prêts aux particuliers et créances sur cartes de crédit.

Gestion de patrimoine

Le bénéfice net du secteur Gestion de patrimoine s'établit à 23 M\$ au premier trimestre 2010, par rapport à 31 M\$ au trimestre correspondant de 2009, soit une diminution de 8 M\$. Le revenu total du secteur atteint 193 M\$, par rapport à 195 M\$ au premier trimestre 2009 principalement en raison de la baisse de la marge bénéficiaire des dépôts en partie compensée par les revenus provenant de la hausse des actifs sous gestion et administration. Excluant le revenu net d'intérêts, les autres revenus sont en hausse de 11 M\$ ou 7 % surtout en raison de la vigueur des activités de courtage et des revenus provenant des fonds communs de placement. Les charges d'exploitation augmentent de 9 M\$ pour s'établir à 155 M\$ au premier trimestre 2010. La hausse constatée dans les salaires, la rémunération variable et les honoraires professionnels s'explique par la croissance des revenus de commissions de courtage en valeurs mobilières suite à la reprise des activités de courtage.

Marchés financiers

Le secteur Marchés financiers affiche un bénéfice net de 144 M\$ au premier trimestre 2010, en hausse de 70 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2009. Le revenu total du secteur atteint 366 M\$, contre 258 M\$ au premier trimestre 2009. En tenant compte des participations sans contrôle, le revenu du trimestre est de 371 M\$, comparativement à 269 M\$ au trimestre correspondant de 2009. Les revenus des activités de négociation en équivalent imposable ont atteint 150 M\$ au trimestre, une augmentation de 16 M\$ en comparaison avec le trimestre correspondant de 2009, principalement en raison de la hausse des revenus sur les titres de participation et sur les titres à revenus fixes compensée par la baisse des revenus sur les contrats de marchandises et de devises. Les revenus de l'ensemble des autres activités sont en hausse par rapport au trimestre correspondant de 2009 alors que des conditions difficiles sur les marchés financiers prévalaient. La croissance des revenus *Autres* provient de la hausse des revenus de Credigy Ltd. et de la gestion de l'actif et du passif, en partie compensée par la contribution plus faible de la société Maple Financial Group Inc. Les charges d'exploitation du trimestre s'établissent à 160 M\$, une légère baisse de 3 M\$ par rapport au premier trimestre 2009, en raison d'un contrôle rigoureux des dépenses. Pour le premier trimestre 2010, le secteur a enregistré des dotations aux pertes sur créances de 5 M\$, soit une hausse de 1 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2009.

Autres

La rubrique *Autres* des résultats sectoriels affiche une perte nette de 91 M\$ au premier trimestre 2010 en comparaison d'une perte nette de 172 M\$ au trimestre correspondant de 2009. Les charges liées à la détention de PCAA ont été de 78 M\$ pour le premier trimestre 2010 principalement composées de la sanction administrative de 75 M\$. Les résultats de 2009 tenaient compte de charges de 184 M\$ relatives au PCAA comprenant les éléments suivants, déduction faite des impôts : une perte nette sur valeurs mobilières disponibles à la vente de 129 M\$, des revenus d'intérêts suite à la restructuration de 41 M\$, le coût de financement, les honoraires professionnels et une perte sur opérations de couverture économique totalisant 10 M\$. De plus, au premier trimestre 2009, une perte nette relative aux engagements de crédit envers les clients détenant du PCAA de 86 M\$ avait été enregistrée. Outre les éléments relatifs au PCAA, un renversement d'une provision pour éventualités fiscales d'un montant de 25 M\$ a été enregistré au premier trimestre 2010. Excluant les éléments particuliers, la perte nette de la rubrique *Autres* pour le premier trimestre 2010 est de 38 M\$ en comparaison à un gain net de 12 M\$ pour le premier trimestre 2009. Cette différence est principalement attribuable à la baisse des revenus provenant des activités de titrisation.

Capital

Depuis le 1^{er} novembre 2009, la Banque a adopté l'approche de notation interne avancée (l'approche NI avancée) pour le risque de crédit alors qu'avant cette date, elle utilisait la méthode standardisée. En ce qui concerne le risque opérationnel, la Banque utilise la méthode standardisée et pour ce qui est du risque de marché, elle continue d'utiliser les modèles et l'approche standardisée conformément à l'Accord de Bâle II.

Le ratio des fonds propres de catégorie 1 et le ratio des fonds propres total, selon les règles de la Banque des règlements internationaux (BRI) – Bâle II – et selon l'approche NI avancée pour le risque de crédit, sont de 12,5 % et 16,1 % au 31 janvier 2010, par rapport à 10,7 % et 14,3 % au 31 octobre 2009, selon l'approche standardisée des règles de Bâle II. La hausse des ratios des fonds propres est attribuable en grande partie à l'adoption par la Banque de l'approche NI avancée ainsi qu'à la croissance des bénéfices non répartis.

L'actif pondéré en fonction du risque, selon les règles de Bâle II, a diminué et se chiffre à 51,3 G\$ au 31 janvier 2010 alors qu'il s'établissait à 58,6 G\$ au 31 octobre 2009.

Indicateurs financiers

	Résultats 1 ^{er} trimestre 2010	Résultats excluant les éléments particuliers ⁽¹⁾
Croissance du bénéfice dilué par action		3 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires	14,3 %	18,0 %
Ratio de fonds propres de catégorie 1 selon Bâle II	12,5 %	12,5 %
Ratio de versement des dividendes	43 %	40 %

(1) Consulter la rubrique « Mode de présentation de l'information » à la page 5.

FAITS SAILLANTS

(non vérifiés) (en millions de dollars)

Trimestre terminé le	31 janvier 2010	31 janvier 2009	Variation en pourcentage
Résultats d'exploitation			
Revenu total	1 077 \$	876 \$	23
Revenu total ajusté pour les participations sans contrôle ⁽¹⁾	1 082	887	22
Bénéfice net	215	69	
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires	14,3 %	4,6 %	
Par action ordinaire (en dollars)			
Bénéfice – de base	1,23 \$	0,36 \$	
Bénéfice – dilué	1,22	0,36	
EXCLUANT LES ÉLÉMENTS PARTICULIERS ⁽²⁾			
Résultats d'exploitation			
Revenu total	1 082 \$	1 019 \$	6
Revenu total ajusté pour les participations sans contrôle ⁽¹⁾	1 087	1 030	6
Bénéfice net	268	253	6
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires	18,0 %	19,3 %	
Par action ordinaire (en dollars)			
Bénéfice – de base	1,56 \$	1,51 \$	
Bénéfice – dilué	1,55	1,51	
Par action ordinaire (en dollars)			
Dividendes déclarés	0,62 \$	0,62 \$	
Valeur comptable	34,63	30,54	
Cours de l'action			
haut	64,62	45,95	
bas	56,51	25,62	
clôture	56,51	34,22	

	Au 31 janvier 2010	Au 31 octobre 2009	Variation en pourcentage
Situation financière			
Actif total	134 125 \$	132 138 \$	2
Prêts et acceptations ⁽³⁾	60 100	58 370	3
Dépôts	75 892	75 170	1
Débitures subordonnées et capitaux propres	8 715	8 494	3
Ratios de fonds propres – BRI selon Bâle II			
catégorie 1	12,5 % ⁽⁴⁾	10,7 % ⁽⁵⁾	
total	16,1 % ⁽⁴⁾	14,3 % ⁽⁵⁾	
Ratios de fonds propres – BRI selon Bâle I			
catégorie 1	11,7 %	11,5 %	
total	15,5 %	15,2 %	
Prêts douteux, déduction faite des provisions spécifiques et générale	(199)	(233)	
en % des prêts et acceptations	(0,3) %	(0,4) %	
Biens sous gestion et administration	211 693	192 551	
Épargne totale des particuliers	109 247	106 458	
Couverture d'intérêts	8,56	7,99	
Couverture de l'actif	4,29	4,19	
Autres renseignements			
Nombre d'employés	17 946	17 747	1
Nombre de succursales au Canada	444	445	–
Nombre de guichets automatiques	855	855	–

(1) L'ajustement représente principalement les gains ou pertes attribuables aux tiers.

(2) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 5.

(3) Déduction faite des actifs titrisés.

(4) Calculé selon l'approche NI avancée.

(5) Calculé selon l'approche standardisée.

MODE DE PRÉSENTATION DE L'INFORMATION

La Banque utilise certaines mesures non conformes aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) pour évaluer les résultats. Les organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières exigent que les entreprises préviennent les lecteurs que le bénéfice net et les autres mesures rajustées en fonction de critères autres que les PCGR n'ont pas une signification standard selon les PCGR et sont difficilement comparables avec des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises.

Données financières

(non vérifiées) (en millions de dollars)

	Notes	Trimestre terminé le		
		31 janvier 2010	31 janvier 2009	%
Particuliers et entreprises		139	136	2
Gestion de patrimoine		23	31	(26)
Marchés financiers		144	74	95
Autres		(91)	(172)	
Bénéfice net		215	69	
Plus : charges liées à la détention de PCAA	1	3	98	
Plus : sanction administrative relative au PCAA	2	75	–	
Plus : charge liée aux engagements de crédit envers les clients détenant du PCAA	3	–	86	
Bénéfice net excluant l'incidence du PCAA		293	253	16
Moins : renversement d'une provision pour éventualités fiscales	4	(25)	–	
Bénéfice net excluant les éléments particuliers		268	253	6
Bénéfice dilué par action ordinaire		1,22 \$	0,36 \$	
Plus : charges liées à la détention de PCAA	1	0,02	0,61	
Plus : sanction administrative relative au PCAA	2	0,46	–	
Plus : charge liée aux engagements de crédit envers les clients détenant du PCAA	3	–	0,54	
Bénéfice dilué par action ordinaire excluant l'incidence du PCAA		1,70 \$	1,51 \$	13
Moins : renversement d'une provision pour éventualités fiscales	4	(0,15)	–	
Bénéfice dilué par action ordinaire excluant les éléments particuliers		1,55 \$	1,51 \$	3
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires				
Incluant les éléments particuliers		14,3 %	4,6 %	
Excluant les éléments particuliers		18,0 %	19,3 %	

- (1) Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2010, les éléments suivants, déduction faite des impôts, ont été enregistrés relativement à la détention de PCAA : une perte sur des opérations de couverture économique de 1 M\$ (2009 : 1 M\$) et le coût de financement du PCAA de 2 M\$ (2009 : 7 M\$). Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2009, la Banque avait également enregistré les éléments suivants, déduction faite des impôts, relativement à la détention de PCAA : une perte sur valeurs mobilières disponibles à la vente de 129 M\$, les intérêts reçus ou à recevoir de 41 M\$ ainsi que les honoraires professionnels de 2 M\$.
- (2) Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2010, une sanction administrative de 75 M\$ à titre de règlement dans le cadre d'une entente touchant toute l'industrie du PCAA a été enregistrée.
- (3) Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2009, des dotations aux pertes sur créances liées aux engagements de crédit envers les clients détenant du PCAA de 86 M\$, déduction faite des impôts, avaient été enregistrées.
- (4) Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2010, un renversement d'une provision fiscale a été enregistré suite à la réévaluation des passifs d'impôts éventuels.

MISE EN GARDE À PROPOS DES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

À l'occasion, la Banque Nationale du Canada (la « Banque ») fait des déclarations prospectives écrites et verbales, notamment celles contenues dans la section « Grandes tendances économiques et perspectives » et la rubrique « Objectifs à moyen terme » de la section « Vue d'ensemble » du Rapport annuel 2009, ainsi que dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens et dans d'autres communications, et ce, aux fins de décrire le contexte économique dans lequel la Banque évoluera au cours de l'exercice 2010 et les objectifs qu'elle souhaite atteindre au cours de cette période. Ces déclarations prospectives sont faites conformément aux dispositions d'exonération des législations canadienne et américaine en valeurs mobilières. Elles comprennent, entre autres, des déclarations à l'égard de l'économie – notamment les économies canadienne et américaine –, de l'évolution des marchés, des observations concernant les objectifs de la Banque et ses stratégies pour les atteindre, le rendement financier prévu de la Banque et certains risques auxquels la Banque est confrontée. Ces déclarations prospectives sont habituellement marquées par l'usage de verbes au futur et au conditionnel ou par l'emploi d'expression comme « prévoir », « croire », « estimer », « projeter », « s'attendre à », « avoir l'intention de » et d'autres termes ou expressions similaires.

En raison de leur nature même, ces déclarations prospectives supposent l'élaboration d'hypothèses, et elles comportent donc nécessairement des risques et des incertitudes d'ordre général et spécifique. Les hypothèses qui ont trait à la performance des économies du Canada et des États-Unis en 2010 et à leurs effets sur les activités de la Banque figurent parmi les principaux facteurs pris en considération au moment d'établir les priorités et les objectifs stratégiques et de fixer les objectifs financiers, notamment en ce qui a trait à la provision pour créances irrécouvrables. Il est probable que les faillites des particuliers et des entreprises augmenteront au cours des prochains trimestres, conséquence de la crise financière et de crédit qui a marqué l'année 2009. Au moment d'établir les prévisions concernant la croissance économique en général et dans le secteur des services financiers en particulier, la Banque s'appuie surtout sur les données économiques historiques fournies par les gouvernements du Canada et des États-Unis et leurs organismes. Les lois fiscales en vigueur dans les pays où la Banque est présente, principalement le Canada et les États-Unis, sont des facteurs importants pris en compte dans l'établissement du taux d'imposition effectif. Il est fort possible que les projections expresses ou implicites contenues dans ces déclarations ne se réalisent pas ou se révèlent inexactes. La Banque recommande aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations étant donné que divers facteurs, dont plusieurs sont indépendants de la volonté de la Banque, pourraient faire en sorte que les résultats, les conditions, les mesures ou les événements futurs varient sensiblement des objectifs, attentes, estimations ou intentions figurant dans les présentes déclarations prospectives. Ces facteurs incluent notamment la gestion des risques de crédit et de marché et du risque de liquidité; la vigueur des économies canadienne et américaine ainsi que des économies des autres pays où la Banque exerce ses activités; l'incidence des fluctuations du dollar canadien par rapport aux autres monnaies, notamment le dollar américain; l'incidence des modifications apportées aux politiques monétaires, notamment les politiques relatives aux taux d'intérêt de la Banque du Canada et de la Réserve fédérale américaine; les effets de la concurrence dans les marchés où la Banque fait affaire; l'incidence des modifications apportées aux lois et règlements qui régissent les services financiers (notamment les services bancaires, les assurances et les valeurs mobilières) et leur exécution; les procédures judiciaires, enquêtes ou réclamations de nature réglementaire, recours collectifs ou autres recours légaux de natures variées; la situation concernant le papier commercial adossé à des actifs (PCAA), notamment la valeur de réalisation des actifs sous-jacents; la capacité de la Banque d'obtenir des informations exactes et complètes de ses clients ou contreparties ou en leur nom; la capacité de la Banque d'aligner avec succès sa structure organisationnelle, ses ressources et ses processus, ainsi que sa capacité de mener à terme des acquisitions stratégiques et de les intégrer avec succès; les modifications apportées aux conventions et méthodes comptables que la Banque utilise aux fins de la présentation de sa situation financière, y compris les incertitudes liées aux hypothèses et aux principales estimations comptables; l'aptitude de la Banque à recruter et retenir des dirigeants clés; les risques opérationnels, y compris ceux qui sont liés à la dépendance de la Banque à l'égard de tiers en ce qui a trait à l'accès à l'infrastructure nécessaire aux activités de la Banque, ainsi que d'autres facteurs susceptibles d'influer sur les résultats futurs, notamment les modifications apportées aux politiques commerciales; la mise au point et le lancement de nouveaux produits et services au moment opportun; les modifications apportées aux estimations concernant les provisions; les modifications apportées à la législation fiscale; les changements technologiques; les changements imprévus dans les dépenses et les habitudes d'épargne des consommateurs; les catastrophes naturelles; l'incidence éventuelle sur les activités d'urgences en matière de santé publique, de conflits, d'autres événements internationaux et faits nouveaux, y compris ceux qui sont liés à la lutte au terrorisme, et la mesure dans laquelle la Banque prévoit les risques découlant de ces faits et de sa capacité à les gérer efficacement. Une part importante des activités de la Banque consiste à faire des prêts ou à attribuer des ressources sous d'autres formes à des entreprises, des industries ou des pays. Des événements imprévus touchant ces emprunteurs, industries ou pays pourraient avoir une forte incidence défavorable sur les résultats financiers, les activités, la situation financière ou la liquidité de la Banque.

La liste des facteurs de risques susmentionnés n'est pas exhaustive. Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs sont fournis aux rubriques « Gestion des risques » et « Facteurs pouvant affecter les résultats futurs » du Rapport annuel 2009. Les investisseurs et autres personnes qui se fondent sur les déclarations prospectives de la Banque doivent considérer soigneusement les facteurs susmentionnés ainsi que les incertitudes et les risques qu'ils comportent. La Banque met aussi en garde le lecteur contre une confiance induite dans ces déclarations prospectives. À moins que la loi ne l'exige, la Banque ne prévoit pas mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, qui peut être faite de temps à autre pour ses besoins.

L'information prospective contenue dans le présent document est destinée à l'interprétation des renseignements contenus dans ce document et pourrait ne pas convenir à d'autres fins.

Divulgence des résultats du premier trimestre 2010

Conférence téléphonique

- Une conférence téléphonique pour les analystes et investisseurs institutionnels aura lieu le 25 février 2010 à 13h30 HE.
- Accès par téléphone en mode écoute seulement : 1 866 233-7781 ou 416 340-8018.
- L'enregistrement téléphonique archivé sera accessible jusqu'au 4 mars 2010 en composant le 1 800 408-3053 ou le 416 695-5800. Le code d'accès est le 7824042#.

Diffusion de l'appel sur le web

- La conférence téléphonique sur les résultats sera diffusée en direct via Internet au www.bnc.ca/relationinvestisseurs.
- Une version archivée de l'événement diffusé sur le web sera disponible après la fin de l'appel.

Documents financiers

- Les états financiers trimestriels sont en tout temps disponibles dans le site web de la Banque Nationale du Canada à www.bnc.ca/relationinvestisseurs.
- Le Rapport aux actionnaires et les informations financières complémentaires, ainsi que les diapositives de présentation, se retrouveront dans le site de la Banque Nationale à la page des Relations avec les investisseurs, un peu avant le début de la conférence téléphonique.

Pour plus de renseignements :

Patricia Curadeau-Grou
Chef des finances et
vice-présidente exécutive
Finance, Risque
et Trésorerie
514 394-6619

Jean Dagenais
Premier vice-président
Finance, Fiscalité et
Relations investisseurs
514 394-6233

Denis Dubé
Directeur principal
Relations publiques
514 394-8644

Hélène Baril
Directrice principale
Relations investisseurs
514 394-0296